

Reflets Digoin

Le magazine municipal



**Nouvelles reponsabilités
pour les élus Digoinais**





► 12 octobre* : le conteur sénégalais Thierno Diallo a plongé la salle des fêtes de Digoin dans une épopée africaine, rythmant sa prose devant un public acquis à sa cause.



► 21 octobre : IN MEMORIAM - Personnalité locale, Didier Dessauge, professeur de musique depuis plus de 35 ans, passionné d'accordéon, est décédé accidentellement à l'âge de 58 ans. La Municipalité de Digoin lui rend hommage.



▼ 21 octobre* : nombreux Digoinais ont rendu un dernier hommage à Samuel Paty, professeur lâchement exécuté à Conflans-Sainte-Honorine.



▲ 9-10 octobre* : c'est dans le plus grand respect des conditions sanitaires que la Bourse Puériculture/Enfance s'est tenue pendant deux jours à la Salle des Fêtes.

▼ 2 novembre : le gouvernement ayant rendu obligatoire le port du masque pour les élèves à partir du CP, la Ville de Digoin et Le Grand Charolais ont remis un masque en tissu, lavable 10 fois, à chaque enfant. Les enseignants, eux ont été dotés par la commune de masques transparents destinés à faciliter leurs échanges avec les écoliers.



NDLR : les manifestations suivies d'un* se sont déroulées avant les nouvelles mesures de confinement prescrites par le Gouvernement.



ÉDITO



Un début de mandat dans un contexte sanitaire difficile.

Le 5 novembre, à l'unanimité du Conseil Municipal, j'ai été élu maire de Digoin, pour succéder à Fabien GENET, devenu Sénateur de Saône-et-Loire depuis le 27 septembre.

La marque de confiance que vous avez témoigné à la liste Génération Digoin 2020 lors des élections de mars, puis celle des conseillers municipaux à mon égard, sont sources de joie et de fierté. Nous consacrerons notre mandat, avec mes collègues du Conseil et les services de la Mairie, à poursuivre le travail engagé depuis de nombreuses années par Maxime CASTAGNA et Fabien GENET, à votre service. C'est une grande responsabilité qui m'incombe désormais, j'en suis conscient et je vous remercie vivement de la confiance que vous m'accordez.

Je prends ma fonction dans un contexte sanitaire difficile. Nous sommes de nouveau confrontés à une circulation active du virus. Aux côtés des professionnels de santé, à l'écoute des directeurs des établissements accueillant des personnes âgées, je demande à chacun d'entre vous de rester mobilisé, d'appliquer les gestes barrières, de respecter le confinement. Ce sont nos seules armes face à la COVID-19.

Cette crise nous empêche de programmer les réunions de quartiers, ou même d'imaginer une cérémonie de vœux à l'approche des Fêtes de fin d'année. Aussi, avec mes collègues, nous avons décidé d'embellir la ville comme il se doit : décorations, sapins de Noël s'illumineront le 4 décembre. La boîte à lettres du Père Noël est quant à elle déjà en place .

Ensemble, soyons raisonnables et attendons des jours meilleurs, pour mieux nous retrouver.

Commémorations DU 11 NOVEMBRE

Des officiels masqués et un public absent. C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre. La municipalité a souhaité respecter scrupuleusement les consignes avec un nombre restreint de participants. Aux côtés de David BÊME, Maire de Digoin et du Sénateur Fabien GENET, Pascal DESCREAUX, adjoint au Maire en charge de la vie associative et de la sécurité ainsi que Michèle DEVILLARD, conseillère municipale en charge des commémorations patriotiques se sont recueillis à Vigny puis au Monument aux Morts aux côtés des forces vives, pompiers et porte-drapeaux... Nouveau conseiller départemental, Thierry Desjours s'est, lui, rendu à Cronat.



David Bême

Maire de Digoin
Vice-Président du Grand Charolais



DIGOINAI AU PARLEMENT

Depuis la Révolution, les parlementaires digoinais se comptent sur les doigts de la main. **Étienne Mayneaud Bizefranc de Lavaux**, fut député de 1820 à 1823 et **Hyacinthe Maublanc de Chiseuil**, député de 1863 à 1869.

Au XX^{ème} siècle, **François Ducarouge**, ouvrier potier puis agriculteur est élu maire de Digoin en 1904, Conseiller d'arrondissement de 1904 à 1910, et député socialiste de Saône-et-Loire, dans la 2^e circonscription de Charolles, lors d'un scrutin partiel organisé en décembre 1908. Il est réélu en 1910, mais meurt en fonction en 1913. En 1999, **Michel Raymond** est élu pour 5 ans, député européen. Mais jusqu'à présent, aucun digoinais n'avait siégé au sénat.

FABIEN GENET, ÉLU SÉNATEUR DE SAÔNE ET LOIRE

Le 27 septembre, près de deux mille grands électeurs du département (maires, élus municipaux, conseillers départementaux, régionaux, parlementaires...) se sont réunis à Mâcon pour élire trois sénateurs. Marie MERCIER et Jérôme DURAIN sénateurs sortants ont été réélus et le troisième siège est revenu à Fabien GENET.

Cela faisait un siècle que Digoin n'avait pas eu de parlementaire natif de notre ville. En 1908, François DUCAROUGE, maire conseiller général avait ainsi été élu député. Cette année, c'est donc un sénateur digoinais qui représentera la Saône et Loire au sein de la haute assemblée. Vote de la Loi, contrôle du gouvernement, représentation des collectivités locales, les missions des sénateurs sont nombreuses.

« C'est une responsabilité importante, la reconnaissance du travail déjà accompli, mais c'est surtout un moyen supplémentaire pour défendre les intérêts de notre département et de notre ville » a commenté Fabien GENET. La loi sur le non-cumul

l'empêchant de rester Maire, il a choisi de rester conseiller municipal plutôt que conseiller départemental, car il veut rester ancré à Digoin, où il va installer sa permanence sénatoriale. « Si je change de casquette, je reste le même, c'est à dire un élu digoinais au service des Digoinaises et des Digoinais. Je vais poursuivre mon investissement en faveur du développement de Digoin, continuer à proposer des améliorations au fonctionnement des services municipaux ou des projets d'avenir, en lien avec toute l'équipe municipale, que j'ai réunie autour de moi lors des élections municipales de mars 2020, et qui bénéficie de la confiance des Digoinais. »



THIERRY DESJOURS devient conseiller départemental

Ayant choisi de rester siéger au sein du conseil municipal, Fabien GENET a démissionné de ses fonctions de vice-président du Conseil départemental. C'est donc Thierry DESJOURS qui avait participé à la campagne cantonale de 2015 comme suppléant qui siège désormais au sein de l'assemblée départementale, aux côtés de mme EDITH PERRAUDIN, autre élue du canton Bourbon-Digoin. Il y a été installé lors de la session des 19 et 20 novembre. Il sera membre de la commission éducation et culture.

DAVID BÊME, devient Maire de Digoin

Après avoir assuré l'intérim dans un premier temps, David Bême a été officiellement élu Maire de Digoin le 5 novembre dernier par le Conseil municipal. Pour « Reflets de Digoin », il fait le point sur les projets pour les six ans à venir.



" C'est une équipe municipale soudée et de qualité et je tiens à leur renouveler ma totale confiance ! "

Les Digoinais ont renouvelé leur confiance à l'équipe Génération Digoin 2020 en mars dernier. Quel regard portez-vous sur votre installation en tant que Maire ?

Si Fabien GENET a cédé son poste de Maire, c'est parce que les grands électeurs de notre département lui ont accordé leur voix en le désignant Sénateur de Saône-et-Loire. La loi sur le non-cumul des mandats ne lui permettant pas d'occuper son poste de Maire le temps de son mandat de parlementaire. Je crois exprimer un sentiment général en lui rendant un hommage tout particulier. Si Digoin change, bouge, si notre ville retrouve la confiance en elle-même, suscite la curiosité et parfois même l'admiration, nous le lui devons

en grande partie. Fabien a, de plus, fait le choix de continuer de siéger au sein du Conseil Municipal et sera toujours à nos côtés, c'est une excellente nouvelle pour notre ville.

Aujourd'hui, la majorité compte 29 élus d'horizons et de profils variés, qu'est-ce qui vous unit au sein de cette équipe en partie renouvelée en mars 2020 ?

Je crois que c'est avant tout le sérieux des actions menées ces dernières années. Il s'agit là d'un gage de confiance pour nos concitoyens : chacun sait que les deniers publics sont bien gérés et ce, sans trop augmenter la pression fiscale. Cela va rester la base de notre action. Au-delà, cette équipe municipale est soudée et de qualité. Nous nous connaissons bien, nous travaillons déjà ensemble et nous sommes fiers de ce que nous avons réussi par le passé. J'ai toute confiance dans l'avenir parce que nous sommes plus qu'une majorité : nous sommes une équipe unie au service de Digoin et des Digoinais. Ces actions, je veux les poursuivre grâce à des services municipaux consciencieux et professionnels. Nous avons été élus collectivement sur un programme en 2020, qui a reçu l'approbation des Digoinais. Un programme motivant, parce qu'il est sérieux et réaliste, et qu'il est en même temps audacieux. Parce que DIGOIN mérite qu'on soit audacieux pour elle !

Quelles seront les priorités de ce mandat et dans quel état d'esprit l'aborderiez-vous ?

Naturellement, nous allons continuer à être fidèles aux 100 propositions prises lors de la campagne. Notre fil conducteur reste à la fois l'amélioration du cadre de vie des Digoinais et le développement de son attractivité. Nous devons être présents avec des services de qualité à chaque étape de la vie de nos habitants, c'est une demande forte de chacun. Il faut continuer à embellir Digoin, à rénover les quartiers, à renforcer le développement économique, à développer la concertation et à rendre toujours plus dynamique. Dans ce contexte sanitaire préoccupant, nous avons besoin de la solidarité de tous pour en sortir plus forts. Je compte sur la participation de chacun, associations, acteurs économiques, commerçants... parce que je sais ce dont les Digoinais sont capables quand ils se mobilisent.

Comment allez-vous mettre en place ces actions ?

Notre action sera caractérisée par le respect et la concertation. Respect à l'égard des opinions différentes et concertation à tous les niveaux, qu'il s'agisse du Grand Charolais, ou encore avec les associations et tous les citoyens. Chercher et négocier le consensus, mener et défendre des projets concrets seront toujours nos priorités. Grâce à ces atouts, mais surtout grâce aux énergies formidables qu'il y a dans notre ville, nous allons réussir !



David BÊME a souhaité reconduire l'équipe du bureau municipal : Magali DUCROISSET, Thierry DESJOURS (également conseiller départemental), Chantal CHAPPUIS, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, et Lola RODRIGUEZ conservent leur délégation d'adjoints au Maire. Pascal DESCREAUX devient adjoint au Maire en charge de la vie associative et de la sécurité et Elisabeth DE ASCENSAO reste conseillère déléguée aux Sports. Nouvel entrant au sein du bureau municipal, Guillaume CHAUVEAU, nommé conseiller délégué en charge des finances et de la modernisation de l'action municipale.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Digoinais ?

Je me suis engagé au service des Digoinais il y a maintenant 12 ans après avoir consacré plus de 17 années au milieu associatif de notre ville. Tout au long de ces engagements, je n'ai été guidé que par l'amour de ma ville et le souhait d'apporter le meilleur aux Digoinais. Au moment où je prends mes fonctions, je mesure l'immense responsabilité qui est la mienne aujourd'hui. Mais Maire est le plus beau des mandats. Un mandat de proximité, d'action concrète et d'écoute, de contact avec les habitants. Je ferai le maximum pour satisfaire aux attentes. J'ai désormais hâte de poursuivre l'œuvre collective car nous avons une ville et une population remarquable !



***M. David BÊME**

Maire de Digoïn.
Vice-président du Grand Charolais en charge des mutations économiques et de la reconversion industrielle.



***Mme Magali DUCROISSET**

1^{ère} adjointe au Maire, déléguée en charge du cadre de vie, des travaux, de l'urbanisme et de l'accessibilité, de la propreté de la ville et du fleurissement.
Vice-présidente du Grand Charolais en charge des Finances.



***Fabien GENET**

Sénateur de Saône-et-Loire.
Président du groupe Génération Digoïn 2020.



***Nathalie COQUELIN**



***Marie-Agnès FORGEAT**



Jean-Paul MARTIN



***M. Cédric FRADET**

Adjoint au Maire en charge de la Transition écologique, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement.



***Mme Chantal CHAPPUIS**

Adjointe au Maire en charge de la réussite éducative, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des ressources humaines.



***M. Julien GAGLIARDI**

Adjoint au Maire en charge de l'attractivité, du développement économique et de la promotion du patrimoine, de la communication. Membre du bureau, délégué à la communication CCLGC.



***Mme Lola RODRIGUEZ**

Adjointe au Maire en charge des Solidarités, de l'action sociale, de la santé et du bien vieillir.



***M. Thierry DESJOURS**

Adjoint au Maire en charge de la culture pour tous, des événements festifs et des Beaux-arts.
Conseiller départemental de Saône et Loire.



***Mme Nicole GEORGES**

Adjointe au Maire en charge de l'animation commerciale et touristique.



Pascal DESCREAUX

Adjoint au Maire en charge de la vie associative et de la sécurité.



Alexandra PULCINA



François VIAL



Michèle DEVILLARD



Christophe ANTONUCCI



Véronique DA SILVA



Isabelle CHEMINAT



Pierre LACROIX



Manon SEFER



Elisabeth DE ASCENSAO

Conseillère municipale déléguée aux sports.



***Guillaume CHAUVEAU**

Conseiller délégué en charge des Finances et de la modernisation de l'action municipale.

Le conseil municipal de la ville de Digoïn reconfiguré compte désormais dans ses rangs un parlementaire, un conseiller départemental et deux vice-Présidents du Grand Charolais. Autour d'eux et du nouveau Maire, une équipe attentive particulièrement mobilisée au contexte du moment et motivée pour relever les défis des prochaines années.

*** Conseillers communautaires**



Cédric BERAUD



Rose-Marie LAVRADOR



Yann BATHIARD

Le Grand Charolais A ÉLU SON NOUVEAU PRÉSIDENT



▲ **Gérald Gordat, nouveau Président du Grand Charolais**

Suite à l'élection de Fabien GENET en tant que Sénateur, la Communauté de communes Le Grand Charolais a procédé le 9 novembre dernier à l'élection de son nouveau Président et des membres du bureau

exécutif pour 6 ans. Les 74 délégués des 44 communes du territoire ont ainsi choisi son successeur, Gérald GORDAT, adjoint au Maire de Charolles et conseiller régional de Bourgogne-Franche Comté.

Avec 51 voix, l'adjoint de la Ville de Charolles, succède donc à Fabien GENET, à qui il n'a pas manqué de rendre hommage lors de son discours d'investiture : *« dans un contexte délicat, Fabien GENET a su créer depuis quatre ans un véritable esprit communautaire entre nous. Il a construit de très bonnes bases pour l'avenir de notre territoire et je lui en suis sincèrement reconnaissant... Il nous représente aujourd'hui au Sénat, mais nous aurons la chance de le garder près de nous et ne manquerons pas de le solliciter pour appuyer nos projets. »*

Si les chantiers pour les six prochaines années sont nombreux, le nouveau président a dressé une liste des priorités. Parmi elles, il a notamment cité **l'accélération de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal**

« pour que chaque commune puisse maîtriser l'usage du foncier », le développement économique et l'amélioration de l'habitat « pour donner une nouvelle chance à nos centres-villes », ou encore l'environnement « pour promouvoir de nouvelles formes de mobilité, mais aussi favoriser une gestion des déchets plus incitative au coût maîtrisé le mieux possible ».

La Ville de Digoïn demeure bien représentée avec 4 membres du conseil municipal au sein de l'exécutif intercommunal. Le Maire David BÊME est élu vice-président en charge des mutations économiques et de la reconversion industrielle. Magali DUCROISSET, 1ère adjointe au Maire, devient vice-présidente en charge des Finances. Julien GAGLIARDI, 4ème adjoint au Maire, est nommé membre du bureau délégué à la communication. Enfin, sur proposition du nouveau Président, et comme le lui autorise la loi, il a proposé à Fabien GENET de siéger également en tant que membre du bureau.



◀ **Magali Ducroiset, a été élue 2^{ème} Vice-Présidente du Grand Charolais en charge des finances.**

Visite à digoin DU NOUVEAU SOUS-PRÉFET DE CHAROLLES

Récemment nommé Sous-préfet de l'arrondissement de Charolles, Jérôme AYMARD a consacré sa matinée du jeudi 22 octobre à la ville de DIGOÏN dans le cadre de ses premières visites de terrain. Accueilli par les élus, Jérôme AYMARD a pu prendre connaissance de nombreux dossiers communaux actuellement en cours tout comme il a été sensibilisé sur plusieurs sujets toujours sensibles tels l'avenir de la filière céramique ou du monde agricole.

Après une présentation exhaustive de la ville de Digoïn et de son riche patrimoine industriel et touristique, les élus Digoïnois ont évoqué un certain nombre de dossiers d'actualité comme : le contexte budgétaire de la ville ; le déploiement d'un programme d'attractivité commerciale et d'incitation à l'installation de nouveaux résidents ; les derniers projets d'aménagement ayant bénéficié de cofinancement de l'État (requalification complète des abords du Boulevard des Platanes ; installation d'un système de vidéo-protection ; aménagement du Bourg de Vigny ; reconstruction du Pont des Perruts et réaménagement de ses abords, requalification des abords de la Place de la Gare et de la Grève...), ou encore l'accueil des gens du voyage.



La candidature de Digoïn au titre du dispositif « *Petites villes de demain* » a également été longuement évoquée. Ce nouveau dispositif, porté par l'État, vise à accompagner financièrement les communes retenues dans une démarche de développement urbain respectueux de l'environnement. Le dossier de la ville de Digoïn a d'ores et déjà été transmis au service instructeur de l'État. Un arbitrage définitif du Préfet de Région devrait être rendu dans les prochaines semaines. Sous réserve d'être éligible à ces dispositions, *« la restructuration du centre-ville devra être au cœur des priorités »* a expliqué Fabien GENET, alors Maire de Digoïn.

M. le Sous-préfet s'est dit *« heureux d'avoir pu découvrir la commune de Digoïn, ses entreprises et les nombreux projets portés par ses acteurs locaux. »* Il s'est parallèlement d'ores et déjà engagé à suivre les dossiers et à apporter rapidement des éléments d'éclairage sur plusieurs sujets en cours.



▲ Les arbres, dont la plupart souffraient du poids des années et pour certains de maladies, seront renouvelés dans les prochaines semaines.



▲ Les élus ont fait le point la semaine dernière sur l'avancée des travaux.



▲ L'opération englobant le remplacement du pont et le réaménagement des abords du pont-canal pour un coût total de 1.500.000 € TTC bénéficie de subventions à hauteur de 882.500€ (l'État via la DETR et la DSIL ; PÉTR de Bourgogne-Franche-Comté et VNF – Voies Navigables de France et Conseil Départemental 71), se réjouit le Sénateur Fabien GENET.



◀ En parallèle à ces travaux de valorisation touristique des bords de Loire, les élus du Conseil Municipal préparent déjà la saison estivale 2021. Un nouveau gestionnaire est en cours de désignation pour le Camping dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public. Plusieurs candidats se sont manifestés, l'attribution est prévue pour le début d'année aux termes de procédures très réglementées.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LE PARVIS DU PONT-CANAL

Malgré le confinement, les chantiers d'aménagement se poursuivent à Digoin avec, entre autre, la rénovation du parvis du Pont-Canal. Après le remplacement du pont de Perruts en début d'année, le secteur poursuit sa transformation.

Ce n'est pas les confinements successifs qui ralentiront ce grand projet de rénovation lancé par la Municipalité. Apprécié des Digoinois pour les promenades, le Pont-canal est également un atout de taille pour l'attractivité touristique de la ville. Après le remplacement du Pont des Perruts en janvier dernier, l'aménagement du secteur se poursuit donc avec une ambitieuse opération de réaménagement des espaces publics et amélioration paysagère des abords.

À l'avenir, « l'usage du "théâtre de verdure" sera maintenu par une succession de longues assises qui permettront au public du musée de s'asseoir pour suivre une animation ou les différents concerts et spectacles prévus pendant l'été, l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite sera évidemment maintenue » explique Magali DUCROISSET, adjointe au Maire en charge des travaux. Et de poursuivre, « côté rue Guillemot, le cheminement le moins pentu sera réservé aux cyclistes, poussettes, personnes âgées. Les futurs cheminements feront le lien

entre le haut et le bas du pont, la voie verte et la promenade des quais. Les usages du pique-nique seront confortés par un mobilier simple et minimaliste. L'éclairage sera également revu dans son intégralité ».

Cet été, le Pont-Canal s'est classé parmi les sites les plus visités de Saône-et-Loire grâce notamment à la promotion touristique initiée par le département et le Grand Charolais. Ainsi le connecter plus facilement avec les quais de Loire, l'Observatoire ou le Dock713 et ses animations estivales, devient une nécessité pour l'attractivité touristique de la ville.

« De nombreux touristes nous faisaient remarquer que ces entités souffraient encore trop de leur isolement. Après la rénovation, nous passerons à la signalétique et la communication afin de continuer d'œuvrer dans ce sens » indique Nicole GEORGES, adjointe au Maire en charge de l'Animation touristique. Débutés fin octobre, la durée des travaux est estimée à 4 mois.

Report des RÉUNIONS DE QUARTIERS

Rendez-vous incontournable de la Municipalité en cette fin d'année, les traditionnelles réunions de quartier sont reportées en raison du contexte sanitaire. **Des dates vous seront communiquées ultérieurement dès que la situation le permettra.**

Bibliothèque MUNICIPALE

Depuis le mardi 10 novembre, la bibliothèque de Digoin propose à ses lecteurs un service de retour et retrait de documents, du mardi

au samedi sur rendez-vous. **Choisissez les titres dans leur catalogue sur le site <https://bm-digoin.fr/> ou laissez-vous guider par les bibliothécaires.** La prise de rendez-vous et les demandes de livres peuvent s'effectuer par mail ou par téléphone. Pour venir à la bibliothèque récupérer les réservations, il vous suffira de vous munir d'une autorisation de circulation dérogatoire, **en cochant la case 2 « retrait de commande et les livraisons à domicile ».**

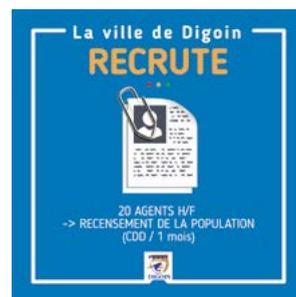
Avis de COUPURE D'EAU

La Ville de Digoin vous informe qu'en raison de travaux prévus sur les réseaux d'eau potable, des coupures d'eau générales sont programmées :

- **le mardi 1^{er} décembre de 8h à 13h à Vigny et Neuzy (côté Route des Sables et rues connexes tels que la rue des Champs, rue de la Trèche, rue du Courteau, rue des Capucines, rue des Genêts...).**

- **le lundi 7 décembre de 8h à 13h à Vigny.**

Ces travaux pourront éventuellement causer un risque de coloration de l'eau à la réouverture du réseau. Consciente de la gêne occasionnée, la ville de Digoin vous remercie de votre compréhension.



Agents recenseurs h/f (CDD/1 MOIS)

La Ville recrute 20 agents recenseurs pour assurer le recensement de la population entre janvier et février 2021. Vous êtes étudiant, en recherche d'emploi ou d'un complément de revenu ? Proposez votre candidature pour assurer le prochain recensement de la population. Les candidats retenus seront chacun affectés à un secteur géographique de la ville. Merci d'adresser lettre de candidature + CV à Monsieur le Maire (14, place de l'Hôtel de ville) avant le 30 novembre 2020. **+ d'infos sur www.digoin.fr rubrique en 1 clic.**

Mobilisation territoriale AUTOUR DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont les plus à risque de forme grave de COVID-19 et sont particulièrement sujettes à des risques d'isolement. Dans le contexte actuel, il est primordial de leur porter une attention particulière, notamment lorsqu'elles sont isolées à domicile. Comme lors du premier confinement, la municipalité est mobilisée afin de contacter les personnes vulnérables et isolées identifiées sur notre commune. Vous pouvez faire inscrire une personne que vous jugez vulnérable ou isolée sur cette liste en contactant la Mairie (03 85 53 73 00). **Enfin, Les personnes isolées peuvent appeler le numéro national d'information sur la Covid-19 (0 800 130 000), qui renvoie, en cas de situation de fragilité ou de détresse, vers une plateforme d'écoute opérée par la Croix-Rouge.**

Avec TousAntiCovid, PARTICIPEZ À LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE EN RÉDUISANT LES RISQUES DE TRANSMISSION

L'installation de cette application est un geste barrière à part entière qui permet de lutter contre le virus. Nous devons tous prendre notre part de responsabilité pour endiguer le virus et sauver des vies.

Aujourd'hui, nous avons intégré à nos comportements les gestes barrières à respecter quotidiennement. Il est important d'également se mobiliser pour le suivi de l'épidémie, en téléchargeant l'application développée par le gouvernement.

L'application Tous Anti-Covid reprend l'ancienne application Stop Covid, en l'améliorant. Pour qu'elle puisse fonctionner, vous devez la télécharger : il s'agit d'un outil de suivi, qui demande une utilisation massive pour qu'elle soit efficace. L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat. C'est un outil complémentaire essentiel pour lutter contre

la COVID-19. Plus l'application sera utilisée, plus vite les cas contacts seront alertés, plus nous aurons collectivement un impact sur le contrôle et l'évolution de l'épidémie.

Pas de panique : vos données personnelles sont respectées. L'application n'utilise pas de géolocalisation, simplement le bluetooth, et n'a pas besoin de votre identité pour fonctionner.



Le principe est simple : le téléphone repère les autres téléphones en bluetooth à côté de vous. Si vous tombez malade du COVID, vous le signalez sur l'application, qui prévient les personnes qui vous ont croisé.

Participez à la lutte contre le virus, téléchargez Tous Anti-Covid ! **Pour en savoir plus : <https://bonjour.tousanticovid.gov.fr>**

/ Numéros utiles /

Mairie (Standard) - Place de l'Hôtel de Ville : 03 85 53 73 00
Ouverture le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Le samedi de 9h à 12h (état civil).
Mail : mairie@ville-digoin.fr
Office de tourisme : 03 85 53 00 81
Espace Jeunesse : 03 85 53 73 70
ObservaLoire : 03 85 53 75 71
Cinéma (Le Majestic) : 09 77 83 37 09
Bibliothèque Mun. : 03 85 53 29 89
Police Municipale : 03 85 53 73 29
C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) Place de l'hôtel de Ville : 03 85 53 73 28

RPA La Fougeraie : 03 85 53 00 42
Maison Petite Enfance et de la Famille (MaPEF) Rue des acacias : 03 85 53 58 98
Centre d'Animation Municipal : 06 03 24 74 80
Trésorerie de Digoin : 03 85 53 01 52
Santé - Urgence
Pharmacies
Spieser - 1 rue Victor Hugo : 03 85 53 08 76
Coquelin - 50 av. Gal de Gaulle : 03 85 53 18 62
Popelard - 28 rue nationale : 03 85 53 09 93
Laboratoire Synlab bourgogne 4, route de Roanne : 03 85 53 06 83
Résidence Vollat : 03 85 53 65 65

Cabinet Vétérinaire Avenue des Platanes : 03 85 88 53 98
Centre de secours (administratif) Rue Berlioz : 03 85 53 72 50
Pompiers (demande secours) : 18
S.A.M.U : 15 / Gendarmerie : 17
Médecins du Centre de Santé Départemental 31, rue Nationale : 03 85 34 71 00
Contact Maison de Santé
Accueil-Secrétariat - 03 85 24 98 40
Médecins généralistes :
Dr María Castano Fuentes,
Dr Laura Guillou : 03 85 24 98 40
Dr Elisabeth Marquis : 03 85 24 98 47
Retrouvez l'ensemble des cabinets infirmiers et des professionnels de santé sur : www.digoin.fr.
Rubrique santé - pratique



Ho ! Ho ! Ho ! Petits et grands enfants !

**UN PEU DE BAUME AU COEUR
EN CES TEMPS DIFFICILES !**



Jusqu'à mi-décembre, la boîte aux lettres du Père Noël vous attend place de l'Église !

**Venez vite lui déposer
votre liste à l'adresse suivante :**

**Monsieur le Père Noël
Avenue des Rennes - Laponie**

Le Père Noël répond à toutes les lettres qui lui sont adressées. N'oubliez pas de mettre votre nom, prénom et adresse au dos de l'enveloppe pour recevoir sa réponse et... c'est gratuit !

Même pendant le confinement

JE DONNE MON SANG !

Dans le contexte actuel de l'épidémie de la covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients ! Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

Les donneurs sont autorisés à se déplacer sur les collectes de sang. La mobilisation doit s'inscrire dans la durée, privilégiez la prise de rendez-vous en collecte dans les jours et semaines à venir
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19 au cours des 15 derniers jours. Avant de vous déplacer, n'oubliez pas de remplir l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case "Déplacements

pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants".

600 dons sont nécessaires chaque jour en Bourgogne Franche-Comté alors prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

PROCHAINES COLLECTES À DIGOIN :

Vendredi 27 novembre de 9h à 13h (Salle des Fêtes)

Vendredi 18 décembre de 9h à 13h (Salle des Fêtes)